

TARIFS CMA 31 – 2019

FORMALITES	TARIFS
Immatriculation Personne Physique : Dont <ul style="list-style-type: none"> - Reprise de l'exploitation d'un fonds après mise en location gérance - Suite au transfert de l'entreprise en provenance d'un autre département - Ajout d'une 1^{ère} activité artisanale entraînant l'immatriculation au Répertoire des Métiers 	228€ TTC
Immatriculation Micro Entrepreneur : <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'assistance à l'immatriculation 	96€ TTC
Immatriculation Personne Morale : Dont <ul style="list-style-type: none"> - mise en activité d'une société - Constitution d'une Personne morale sans activité au siège avec début d'activité hors du siège - Ouverture d'un 1^{er} établissement en France d'une Personne Morale ayant son siège à l'étranger - Ouverture d'un 1^{er} établissement d'une Personne Morale sans activité - Reprise de l'exploitation d'un fonds après mise en location gérance - Suite au transfert de la société en provenance d'un autre département - Ajout d'une 1^{ère} activité artisanale entraînant l'immatriculation au Répertoire des Métiers 	252€ TTC
Constitution d'une société sans activité et sans immatriculation au Répertoire des Métiers	84€ TTC
Toutes Modifications Personne Physique et Micro Entrepreneurs (sauf changement d'adresse et changement administratif par la Mairie = acte gratuit)	102€ TTC
Toutes Modifications Personne Morale (y compris Dissolution et TUP) (sauf changement d'adresse personnelle du Dirigeant = 84€ TTC) (sauf changement administratif d'adresse par la Mairie = acte gratuit)	150€ TTC
Clôture de liquidation après dissolution (y compris après TUP)	60€ TTC
Cessation d'activité d'un micro entrepreneur non inscrit au Répertoire des Métiers	60€ TTC
Déclaration d'Affectation du Patrimoine pour une EIRL	42€
Modification ou renonciation d'une Déclaration d'Affectation du Patrimoine pour une EIRL	21€
Dépôt des Comptes pour une EIRL	6,50€